



Equipier de seconde intervention incendie

Public

Tous salariés d'entreprise.

Pré requis

Aucun.

100% de réussite
en 2025



Objectifs

Cette formation porte sur 5 domaines de compétences :

- Être capable de d'identifier les risques d'incendie et connaître le feu
- Être capable de reconnaître les classes de feu et d'intervenir en conséquence avec les extincteurs
- Être capable de donner l'alerte en cas d'incendie suivant les consignes de l'entreprise (savoir évacuer et faire évacuer)
- Être capable d'utiliser les RIA si présents sur site
- Être capable d'appliquer les consignes spécifiques à l'entreprise avant l'arrivée des secours (ex : fermeture vannes.....)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre exposé théorique et pratique avec des supports visuels (Powerpoint, vidéos...)
- Alternance de différentes méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative
- Adaptations aux activités et besoins des stagiaires
- Apprentissage de l'extinction de divers types de feu par la mise en situation sur feux réels sur bac à gaz écologique et/ou avec l'utilisation de la réalité virtuel

Support

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire pendant la totalité de la formation.
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation

Accessibilité

Durée

7h de formation

Effectif

max 10 stagiaires

Tarif

nous consulter
pour un devis

Formateur

Formateur expérimenté
sapeur-pompier ou ancien
sapeur-pompier

Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr